DEA - Procédure d'acte délégué Plan de rejets pour les pêcheries de turbot en mer Noire en ce qui concerne la prolongation de l'exemption, liée à la capacité de survie élevée, à l'obligation de débarquement pour le turbot en mer Noire Complétant 2011/0195(COD) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.05 Captures de poissons, contingents tarifaires d'importation

Zone géographique Mer Noire région

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2791(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0195(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/09948